

A l'attention de Monsieur Alain LINTZ,
Président de la Commission
d'enquête publique du projet l'A31 bis

À Yutz, le 26 juin 2026

Objet : dépôt d'un avis relatif au projet A31 bis

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet A31 bis, nous souhaitons exprimer un avis au projet compte tenu des améliorations attendues en matière de mobilité, de sécurité et de fluidité du trafic. Vous trouverez joint à ce courrier notre avis.

Nous souhaitons toutefois porter à l'attention de la Commission un point particulier concernant l'échangeur de Richemont. Plus précisément, la configuration retenue au niveau du nœud d'échange nous semble susceptible d'apporter une fragilité importante à l'ouvrage d'art concerné.

Compte tenu des enjeux de sécurité, de durabilité et de maintenance de cette infrastructure, il nous paraît essentiel que ce point fasse l'objet d'une analyse approfondie et que toutes les garanties techniques nécessaires soient apportées afin d'assurer la pérennité de l'ouvrage dans le temps.

Par ailleurs, nous estimons indispensable que le projet intègre pleinement les enjeux de multimodalité, en prévoyant des aménagements favorisant les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle, afin d'offrir une réponse durable aux besoins de mobilité du territoire.

Ainsi, nous émettons un avis favorable assorti des réserves suivantes :

- que la conception et le dimensionnement de l'échangeur de Richemont, notamment au niveau du nœud d'échange et de l'ouvrage d'art associé, fassent l'objet d'une vigilance particulière au cours des phases d'études détaillées et de réalisation.

- que les aménagements prévus en faveur de la multimodalité soient réalisés de manière effective.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette contribution et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Rémy DICK
Président de TEMO
Territoires
et
Métropoles
Moselle
Nord

